

Mesdames et Messieurs les
Président(e)s,

Mesdames et Messieurs les
Conseillers communaux,

Comme pratiqué depuis fin
2017, le « rendez-vous de
l'info. » entre syndics et
conseils communaux de la
Riviera se concrétise par ce
4^{ème} numéro de « syndics
riviera info. », couvrant
l'essentiel de l'actualité 2019.

Parmi les nombreuses
thématiques abordées durant
l'année, le principal sujet de
préoccupation commun
demeure celui des finances, en
particulier les réflexions en
cours sur la répartition des
charges entre Canton et
communes.

Cela dit, la Riviera a été
marquée par un sujet plus
réjouissant en 2019 : la Fête
des Vignerons (FeVi). Dans ce
contexte, l'organisation de la
journée régionale du 8 août a
fait l'objet d'un suivi régulier.
Et si tant est qu'il n'y ait eu cet
été « qu'Un jour au Paradis », il
a mérité son nom, reflétant la
qualité des animations et l'état
d'esprit festif et convivial qui a
régné durant toute cette
journée du district Riviera -
Pays-d'Enhaut.



© N. Sjöblom - M. Quattrocchi

*C'est dans cet état d'esprit
que la CSD vous souhaite de
très belles fêtes !*

actualités 2019

UCV - AdCV

Les syndics ont procédé à un point
d'information systématique concer-
nant les négociations / discussions
en cours entre les deux associations
faitières de communes et le Canton.

Le Conseil d'Etat a finalement
décidé d'entamer les négociations
sur la nouvelle péréquation inter-
communale vaudoise (NPIV) et la
facture sociale (FS) dès 2019; des
séances étant fixées jusqu'à l'au-
tomne 2020. A contrario, le Conseil
d'Etat a annoncé qu'il « gelait » les
discussions sur les constructions
scolaires durant cette période, alors
que les négociations étaient à bout
touchant.

En outre et comme depuis plusieurs
années, l'UCV a organisé sa visite
du district Riviera - Pays-d'Enhaut à
la rentrée, profitant d'une séance de
la Conférence des syndics (CSD)
qui a été élargie pour l'occasion à
une délégation des 13 Municipalités
du district. Les sujets présentés ont
porté sur les activités de l'Associa-
tion Espace Proches, ainsi que sur
un « état des lieux » de la NPIV-FS,
la nouvelle loi sur les finances et
l'école obligatoire.

FÊTE DES VIGNERONS - JOURNÉE DU DISTRICT

Dans le cadre des journées mises à
disposition des autorités par la FeVi,
le 8 août a été réservé pour la Ville
de Vevey; journée qui a finalement
été étendue à l'ensemble du district
Riviera - Pays-d'Enhaut.

L'Association du 8 août a été
spécialement constituée pour gérer
l'organisation de dite journée, no-
tamment le mandat octroyé pour
l'occasion et les aspects financiers.

Une information régulière a été
transmise à la CSD, principale-
ment par la syndique de Vevey,
Présidente de l'association, et plus
ponctuellement par la mandataire
chargée de toute l'organisation de la
journée.



© Nana Sjöblom - Milena Quattrocchi

Les retours sur cette journée ont été
très positifs; cela a d'ailleurs fait
« germer » l'idée d'organiser une
« Journée régionale » de manière
régulière, sans attendre la pro-
chaine FeVi. Un bilan global de
l'événement a eu lieu lors de la CSD
de novembre 2019.

TÉLÉSKI DE LA CHÂ - DOMAINE DES PLÉIADES

Les Municipalités de Blonay et de
St-Légier - La Chiésaz ont déposé
une demande de soutien financier
auprès de la CIEHL en début d'an-
née 2019, portant sur le remplace-
ment du téléski de La Châ, sur le
domaine skiable des Pléiades.

Le Conseil administratif (CA) de la
CIEHL, constitué des dix Syndics,
s'est prononcé à l'unanimité en fa-
veur de la reconnaissance de l'inté-
rêt public régional du projet, ainsi
que sur le principe d'une participa-
tion financière.

Conformément à la convention de la CIEHL, les dix Municipalités ont à leur tour été consultées; elles ont reconnu l'intérêt public régional du projet et accepté une participation à hauteur de Fr. 300'000.-.

Le préavis régional y relatif a été transmis aux dix Conseils communaux dans le courant de l'été. Une séance d'information a été organisée début septembre pour les commissions ad hoc des dix Conseils communaux. Leurs décisions devraient en principe être connues d'ici à fin 2019.

La participation financière de la CIEHL est conditionnée à l'adoption du préavis régional à l'unanimité par les dix Conseils communaux.

Dans un 1^{er} temps, ledit Bureau a piloté un mandat de pré-étude, afin de déterminer quelle démarche privilégier : élaboration d'un plan directeur intercommunal (PDI) ou d'un projet d'agglomération de 4^{ème} génération (PA4). Le PDI est obligatoire selon l'art. 19 LATC.

Les résultats ont été présentés à la CSD de mars. Après consultation des Municipalités, le COPIL a décidé d'établir en priorité un PDI, dans la perspective d'élaborer ensuite un PA5.

L'été a été consacré à la définition des futures conditions de travail de l'agglomération : enveloppe budgétaire, mode de gouvernance, calendrier, etc.

Durant l'automne, le Bureau du COPIL et le SDT ont élaboré une convention cantons / communes qui fixe les modalités organisationnelles et financières, dans l'attente de la mise en place d'une structure d'agglomération pérenne. Dite convention a été validée par les autorités le 11 novembre 2019.

Les conseils communaux devraient être informés plus précisément sur ces différents points.

SYSTÈME DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS (SGZA)

Le dossier est suivi par Promove, qui est l'interlocutrice des services de l'Etat dans le cadre des échanges / séances d'information organisées conjointement par le SDT et le SPEI à l'attention des agglomérations et régions économiques du Canton de Vaud.

Le sujet des SGZA a lui aussi fait l'objet de points de situation réguliers dans le cadre de la CSD.

D'une manière générale, les principaux acteurs concernés (communes / Promove) relèvent le manque de clarté quant aux modalités de mise en œuvre des SGZA, notamment du côté des services cantonaux.

En outre, certains dossiers de planification en cours se trouvent bloqués pour les communes en question. Cela a d'ailleurs donné lieu à un échange de courriers entre la CSD et les Chefs de départements concernés, en vue de clarifier la situation et de les sensibiliser aux difficultés rencontrées par les communes.

L'une des questions à résoudre portait sur le périmètre du SGZA, sachant que ceux des régions économiques (Promove / Aigle Région) ne coïncident pas avec celui de l'agglomération Rivelac. En final, la problématique du SGZA sera traitée dans le cadre de l'aggl. Rivelac.

ASR

Le Président et le directeur de l'ASR sont venus présenter la problématique des locaux de l'ASR lors de la CSD de mars 2019. Des travaux sont en effet prévus dans les locaux situés à Clarens, les services de l'association devant quitter les lieux au plus tard fin 2020.

Afin de l'aider dans ses réflexions concernant la suite, l'ASR a donné un mandat à Team Consult, notamment pour évaluer les sites potentiels en fonction des contraintes inhérentes aux « feux bleus », plus particulièrement à celles du SDIS qui sont les plus importantes.

Les réflexions et propositions ont été présentées lors d'un Forum des Municipalités en mai. L'objectif globalement visé est de regrouper les services de l'ASR sur un site stratégique, en veillant au maintien d'un accueil et de prestations de qualité pour la population et les usagers.

Autre point abordé dans le cadre de la CSD, celui de la clé de répartition définie par les statuts de l'ASR.

La question a été soulevée par les Syndics de Blonay et de St-Légier - La Chiésaz dans le cadre des démarches en cours sur la fusion des deux communes. L'ASR a décidé de donner un mandat d'étude à l'IDHEAP sur cette question.



© 24heures.ch

AGGLOMÉRATION RIVELAC

Comme en 2018, ce dossier a fait l'objet d'une information et d'un suivi réguliers dans le cadre de la CSD, l'agglomération étant présidée par le Syndic de Blonay.

Les réflexions concernant l'agglomération sont quant à elles, menées par le Bureau du COPIL.

Celui-ci est composé de six politiques représentant les 19 communes concernées et de deux délégués techniques, l'un pour le Canton de Vaud et l'autre pour le Canton de Fribourg.

2M2C

Suite à la votation communale sur ce projet en février 2019, l'évolution du dossier a fait l'objet d'une information régulière, tant à la CSD qu'au CA de la CIEHL.

En l'occurrence, la procédure CIEHL est pour le moment suspendue, dans l'attente de la prochaine décision du Conseil communal de Montreux.

CMVR

La modification de la convention portant sur le Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera (CMVR) a été approuvée par les dix municipalités fin 2018 et est entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019 pour une durée de deux ans, renouvelable.

Les modifications apportées à dite convention ont notamment permis de clarifier la question de la prise en charge des frais de locaux par les communes et de financement du Conservatoire.

STADE RÉGIONAL D'ATHLÉTISME DE LA SAUSSAZ

L'année 2019 a marqué la dernière étape du cofinancement du stade régional d'athlétisme par les dix communes de la Riviera.



© mymontreux.ch

En effet, sur la base du décompte final transmis par la commune de Montreux, le SAI a procédé au calcul et à la facturation du solde à verser par les neufs autres communes à celle de Montreux.

Retenons que par rapport au préavis régional, le coût de réalisation a été inférieur, ce qui a bénéficié à toutes les communes.

DIRECTIVES DIS

À la demande des responsables communaux des finances et d'entente avec la CSD, le SAI a établi une liste des collaborations intercommunales à annexer aux comptes communaux, selon les directives du DIS.

La liste ne doit comporter que les associations de communes et ententes intercommunales, qui ont fait l'objet d'une adoption par les conseils communaux. Indépendamment du domaine de collaboration, la forme juridique et le mode d'adoption des statuts ou de la convention sont déterminants.

RENCONTRE CSD - DÉPUTÉS

Usuellement fixée une fois par année, la rencontre CSD - Députés a eu lieu en mai, autour des thématiques des zones d'activités, en particulier celle de La Veyre à St-Légier - La Chiésaz et de la rénovation du 2m2c à Montreux.

RENCONTRE DES SYNDICS DU DISTRICT RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

Organisée sous l'égide de la Préfecture, la rencontre des syndics du district s'est déroulée en novembre 2019. Plusieurs présentations ont été faites à cette occasion sur les thèmes suivants :

- la Fondation Equitim;
- les constructions durables, par la DGIP Vaud (Direction générale des immeubles et du patrimoine);
- la loi sur l'information (LInfo) par Eric Golaz, Préposé au droit à l'information du Canton de Vaud.

PETIT LEXIQUE ...

ADCV

Association de communes vaudoises

ASR

Association Sécurité Riviera

CA

Conseil administratif

CIEHL

Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman

CMVR

Conservatoire Montreux-Vevey Riviera

COFIL

Comité de pilotage

CSD

Conférence des syndics de la Riviera

DGIP

Direction générale des immeubles et du patrimoine

DIS

Département des Institutions et de la sécurité

FEVI

Fête des Vignerons

IDHEAP

Institut de hautes études en administration publique

LATC

Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions

NPIV-FS

Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise - Facture sociale

PA4 / PA5

Projet d'agglomération de 4ème génération / de 5ème génération

PDI

Plan directeur intercommunal

PROMOVE

Promotion économique

SDIS

Service de défense incendie et de secours

SDT

Service du développement territorial

SGZA

Système de gestion des zones d'activités

SPEI

Service de la promotion de l'économie et de l'innovation

UCV

Union des communes vaudoises